

## Dissertation sujet de droit et être humain.

Par **owned**, le 07/11/2008 à 10:16

BOnjour

J'ai une dissertation dont la problématique est "Peut-on assimiler sujet de droit à être humain?".

Dans un premier temps, j'étais amené à vouloir répondre que bien sur on devait assimiler sujet de droit et être humain. Mais après mes recherches, j'ai découvert que non (problème des enfants morts-nés, statut de l'esclave, statut d'une personne juridique morale, questionnement dur les statut éventuel de l'animal...).

Cependant, j'avoue que je suis pas fan du plan binaire dont je n'ai pas l'habitude d'utiliser. ma réponse est donc négative et

Voici mon plan

(1) Les limites du statut juridique d'une personne physique

A) La mort Civile

-avant (esclaves, cas de mort civil dans la législation)

-maintenant : cas des jugements déclaratifs d'absence

B) L'enfant mort-né

-  
-

(2) Une multitude de sujets de droits

A) Le statut juridique d'une personne morale

-  
-

B) L'élargissement des sujets de droits

- Le problème animal

-

Je n'ai pas commencé à rédiger et je dois rendre ma copie à 15 heures tout à l'heure...

merci, bien à vous.

Par **owned**, le 07/11/2008 à 12:10

[quote="owned":3qd7blot]BOnjour

J'ai une dissertation dont la problématique est "Peut-on assimiler sujet de droit à être humain?".

Dans un premier temps, j'étais amené à vouloir répondre que bien sur on devait assimiler sujet de droit et être humain. Mais après mes recherches, j'ai découvert que non (problème des enfants morts-nés, statut de l'esclave, statut d'une personne juridique morale, questionnement dur les statut éventuel de l'animal...).

Cependant, j'avoue que je suis pas fan du plan binaire dont je n'ai pas l'habitude d'utiliser.

Voici mon plan

1) L'être humain et sa personnalité juridique

A)Le statut juridique d'un être humain

1) Un statut juridique primordial

2) Une personnalité garantie et égale entre tous les êtres humains

B)Les limites du statut juridique

1) La mort Civile

2) L'enfant mort-né

2) Une multitude de sujets de droits

A) Le statut juridique d'une personne morale

1)

2)

B) L'animal et le statut juridique

1) Une protection garantie

2) La possibilité d'un nouvel ordre juridique

Je n'ai pas commencé à rédiger et je dois rendre ma copie à 15 heures tout à l'heure...

merci, bien à vous.[/quote:3qd7blot]

j'ai pas fais exprès et je n'arrive pas à supprimer ce message.

Par **doui**, le **07/11/2008** à **17:30**

tu souhaites supprimer le topic ?

Par **owned**, le **07/11/2008** à **19:28**

NON du tout, je m'étais cité sans faire exprès...  
Bé personne m'a répondu alors j'ai fais ca seul. Merci quand meme la bise^^.

Par **Droit**, le **26/11/2011** à **18:03**

Perso pour lundi j'ai le sujet être humain et sujet de droit donc à peu près comme toi.. Vu que t'as eu ton td ton plan était proche de la correction pck moi jai posté un message sans voir le tien d'abord et on ne m'a pas encore répondu et j'ai du mal à associer les deux notions d'être humain et de sujet de droit ...